

Avis des élu(e)s au CSE sur le dossier de demande d'autorisation de modification de l'INB168 (projet d'extension GB2 Nord) et de permis de construire

Suite aux éléments présentés en 2023 et 2024 par la Direction de l'établissement Orano CE Tricastin et de ses parties intéressées et décisionnaires internes, les élu(e)s du CSE ont pu régulièrement s'exprimer au niveau des différentes instances du groupe Orano et de la concertation préalable sous l'égide de la CNDP sur les enjeux sociaux, stratégiques, économiques, techniques, environnementaux et sociétaux de ce projet.

A ce titre, tous les questionnements des élu(e)s et réponses apportées par la Direction sont transcrits dans les procès-verbaux associés.

Le dossier de demande d'autorisation de modification de l'INB 168 relatif à l'extension de l'usine nord GB II est conséquent (quantités d'informations) et la vulgarisation permet de comprendre les éléments présentés.

Les élus du CSE d'Orano CE Tricastin attestent en effet du caractère stratégique et dimensionnant de ce projet pour la plateforme du Tricastin, le groupe Orano et dans sa contribution à une politique bas carbone européenne.

Les élu(e)s ont été attentifs aux informations suivantes :

- Au niveau international :

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la relance des programmes nucléaires, qui permettra une utilisation plus importante d'énergie bas carbone et participer ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique.

- Au niveau local :

Ce projet permettra d'augmenter progressivement la capacité d'enrichissement sur le Tricastin pour l'INB 168 de 7,5 millions d'UTS à 10,4 millions d'UTS en rajoutant 4 modules d'enrichissement « Unat » à l'unité Nord déjà existante.

- Concernant le volet environnemental :

Le projet ne présente pas une augmentation significative des transferts ni des rejets d'effluents.

Le projet présente une augmentation de la consommation électrique de +25%, ainsi qu'une augmentation d'environ 3000 teqCO₂/an en GES mais compensée par une production d'une énergie bas carbone.

- Concernant le volet social :

Lors du chantier, ce projet va permettre le recrutement en ingénierie et maîtrise d'ouvrage, de 40 à 50 emplois directs et de 300 à plus de 1000 personnes sur les 5 ans de travaux.

En parallèle du chantier : un plan de recrutement de la société ETC France, environ 70 personnes sur 6 à 7 ans.

Pendant la phase d'exploitation, le recrutement de plus de 50 salariés.

Les effets socioéconomiques sur le bassin d'emploi sont importants et concerneront de nombreux corps de métiers car à elle seule, la part régionale devrait représenter plus de la moitié de l'investissement de base selon le projet et les retombées fiscales de l'extension sont estimées à ce jour entre 30 et 40 M€ par an d'impôts sur les sociétés et à environ 3 M€ par an en taxes locales.

Les élu(e)s du CSE Orano CE Tricastin ont déjà eu l'occasion de porter plusieurs points d'attention et de vigilance auprès de la Direction concernant :

- Le respect de l'exécution du projet afin de garantir l'intégrité financière du groupe Orano. Le retour d'expérience des projets antérieurs conduits au sein du groupe est déterminant pour favoriser les facteurs clés de succès de ce projet ;
- La prise en compte des conditions de travail et de la prévention des risques des salariés Orano et des entreprises partenaires sur les chantiers relatifs à ce projet et, par la suite, durant l'exploitation des nouveaux modules ;
- L'impact social de ce projet en matière de recrutement, de maintien et de développement des compétences des salariés Orano et des entreprises partenaires ;
- L'intégration sociétale de ce projet pour le développement du tissu socio-économique du territoire et l'acceptation du public ;
- La projection des impacts environnementaux de ce projet et de son exploitation, dans un contexte de réchauffement climatique et d'objectif d'émissions bas carbone.

Les élu(e)s émettent les recommandations suivantes afin de ne pas reproduire les erreurs du passé :

- Prendre en compte les retours d'expérience techniques, organisationnels et financiers des chantiers précédents (ex : chantier CX2, GB 2, TRIDENT, FLEUR,...);
- Prendre en compte le retour d'expérience de l'exploitation de l'usine GBII Nord pour adapter le dimensionnement du système de refroidissement afin d'éviter les actions humaines par canicule, de même concernant certains matériels afin de faciliter et rendre moins contraignant l'exploitation et les gestes de maintenance afin de diminuer les risques potentiels de TMS et d'accidents;
- Favoriser les entreprises locales et non low-cost;
- Garantir un encadrement efficace du chantier pour éviter les accidents du travail et s'assurer de la conformité des installations fournies;
- Ne pas fonctionner en chantier clos et indépendant, afin de permettre à la CSSCT de suivre les travaux pour contrôler les conditions de travail et le respect du code du travail;

- Améliorer et favoriser le dialogue social et tenir informées toutes les parties prenantes des évolutions et des orientations à venir en temps réel (locales ou globales). Encourager les recrutements tout en favorisant les actions de maintien des compétences afin de maintenir l'ancrage compétence de ce site et rendre plus attractifs les postes de terrain.

Dans leur rôle de devoir de vigilance et d'alerte pour contribuer à la pérennité de l'entreprise, les élus du CSE Orano CE Tricastin suivront avec attention les prochains jalons du projet, les indicateurs stratégiques et de pilotage RSE associés et les informations qui seront partagées par la Direction dans le but d'un dialogue social constructif. Les élu(e)s challengeront la Direction sur le respect des engagements en terme de création des emplois statutaires et que ceux-ci ne soient pas fait au détriment d'autres emplois sur la plateforme.

Dans le respect de ce cadre, les élu(e)s du CSE Orano CE Tricastin émettent un avis favorable à ce dossier.